



LA NOTE D'HOMMES ET PATRIMOINE *Janvier 2012*

Edito

Michel Wautot

« Il faut savoir que les choses sont sans espoir et tout faire pour les changer »

Rainer maria Rilke

Un des livres majeurs du XXe siècle, paru en 1932, est certainement « **Le Meilleur des Mondes** » d'Aldous Huxley. Sous les dehors d'un récit d'anticipation, Huxley nous projette dans une société, à laquelle la nôtre ressemble de plus en plus et qui peut se résumer par la servitude et la manipulation des hommes au profit d'un pouvoir tout puissant. La différence avec les servitudes anciennes est son acceptation par la population grâce à des « euphorisants » techniques (progrès scientifiques..) et ludiques (sports, vacances, médias...). Pour s'en convaincre, il suffit de se remémorer les causes et les acteurs des crises de 2008 et 2011, de ce qu'il advient des uns et des autres et de ceux qui n'avaient aucune responsabilité en la matière.

Un des aspects de cette évolution est le développement des cités et de leur périphérie semblable à ces champignons qui croissent au pied des troncs d'arbre. Ces concentrations humaines (on prévoit que d'ici quelques années un tiers de la population vivra dans les villes) par leurs écarts sociaux peuvent devenir une tension permanente. Prévenir celle-ci exige contrôle et surveillance de la part de l'autorité, conduisant à une politique sécuritaire aux dangers évidents. Certes, il

ne faut rien exagérer, mais il faut être attentif à ces évolutions. Chacune peut représenter une de ces briques qui formeront un jour les murs entre lesquels nous serons « parqués ».

Un des contre-feux à mener pour maintenir la convivialité des relations humaines, est de conserver les caractéristiques d'un lieu, d'un site, d'un village, d'une commune, d'une petite ville ou d'une métropole. Nous sommes tous responsables de cela. C'est un combat pour notre propre indépendance. Autant il faut souscrire à tout acte embellissant là où nous vivons, autant il faut lutter contre des transformations pilotées par des intérêts particuliers ou idéologiques.

Un exemple est la Bruxellisation qui pèse sur les communes situées au sud de Bruxelles. Pour certaines, le passage du RER accroît encore cette métamorphose, en valorisant encore d'avantage terrains et extensions d'habitat. S'il faut utiliser avec parcimonie le territoire de notre région en construisant ou transformant un bien à bon escient, il ne faut pas tomber dans le piège de croire que les problèmes de mobilité et d'énergie seront résolus, notamment, par la création de blocs d'appartements dans les centres de communes, leur ôtant toutes leurs caractéristiques propres.

Vœux 2012

C'est avec grand plaisir que nous vous souhaitons à tous et à chacun tous nos vœux pour une année pleine d'intérêts variés et de joies petites et grandes.



Les Papeteries de Genval

En 2011 la dépollution du site, en tout cas en ce qui concerne le périmètre acquis par le groupe Mestdagh, a été réalisée. Ensuite et comme prévu les travaux préparatoires ont été entamés. Il s'agissait principalement de nettoyer le site de tous les conduits et autres impétrants datant de l'époque industrielle. Le sol marécageux a nécessité la mise en place de palplanches à certains endroits où des stabilisations ont été nécessaires comme lors de la construction, encore en cours du rond-point.



La Lasne, elle, a été mise à jour et son cours a été dévié afin de pouvoir aménager ses nouvelles berges et le pertuis, plus important que l'ancien, sur sa section souterraine. Le permis d'urbanisme a été introduit en novembre, mais à la suite de divergences entre les acteurs du projet, le permis a connu des retards. Mais actuellement tout semble être rentré dans l'ordre.

Les travaux d'infrastructure ont commencé et devraient se terminer dans le courant du premier semestre. Le début des travaux de construction est

espéré pour le troisième trimestre de cette année. La réalisation de la phase I serait prévue fin 2015, début 2016.

La restauration de la Villa Beau-Site à Genval a commencé !

Depuis l'**automne 2011** la Villa Beau-Site a Genval est enserrée dans un carcan métallique d'échafaudages et drapée de bâches diaphanes. Pas mal. Mais pourquoi et pour quoi ? Longue histoire.

La façade à rue de la Villa Beau-Site avant le début des travaux : cette façade est constituée de trois travées sur trois niveaux et demi avec un avant-corps central en légère avancée. Cette avancée correspond à la cage d'escalier et se termine par un fronton décoratif en anse de panier où s'inscrivent deux médaillons ornés de têtes féminines à l'antique. Des blocs de pierre bleue sculptés soutiennent l'élargissement du fronton. Les fenêtres superposées et disposées symétriquement de part et d'autre de l'avant-corps renforcent la verticalité de la façade encadrée par deux hêtre pleureurs. Une des premières actions de restauration a consisté en la démolition de la rampe d'accès en béton visible sur la gauche.



Autour de la Villa, une partie du terrain de 55 ares, exposé sur un versant Sud-Est de la vallée de la Lasne, a été nettoyée pour y créer un vignoble au **printemps 2011**.

Ces travaux ne sont qu'une nouvelle étape d'un parcours qu'Hommes et Patrimoine poursuit **depuis une quinzaine d'année**. En préconisant une affectation supra communale dans un partenariat public-privé qui augmenterait la notoriété de Rixensart et renforcerait son attractivité bénéfique sur le plan économique.

Depuis le classement de l'immeuble obtenu **en 2000** ont été réalisés des travaux de première nécessité et d'aménagement de sanitaires. Un premier budget a été alloué au bureau d'architecture Pierre HEBBELINCK qui a réalisé le plan général d'aménagement et de restauration.

En 2009, une allocation prévue de huit cent mille euros de la Région Wallonne devait permettre de réaliser les premières phases du projet.

Il faut remonter à la **fin du 19^e siècle** pour expliquer pourquoi dépenser tant d'argent pour la Villa Beau-Site. A cette époque aussi brève que brillante Victor HORTA et Paul HANKAR développent une contestation du répertoire sclérosé de l'architecture qui débouche sur l'*Art nouveau*. Ce mouvement veut être un « art total » fondé sur une ornementation spécifique et une conception novatrice de l'espace. Lequel est traversé par deux courants principaux qui se complètent et s'opposent : l'un issu du monde végétal et floral, l'autre d'inspiration géométrique, au vocabulaire formel plus raide, plus retenu.



Parmi les tenants de cette seconde tendance aux formes plus épurées, Paul HAMESSE est l'architecte de la Villa Beau-Site qui fut construite en **1908-1909** en bordure de la rue des Combattants à Genval. Au cours de sa carrière, l'architecte a produit plus de 140 œuvres dont une douzaine sont aujourd'hui classées ou en voie de l'être. Mais la Villa Beau-Site est sa seule oeuvre connue en Région wallonne et sa plus importante création à l'extérieur de Bruxelles.

Le commanditaire de la Villa Beau-Site fut Jules DE WAELE, entrepreneur à Bruxelles, probablement un des directeurs de la SA Louis De Waele, entreprises générales encore actives aujourd'hui. L'immeuble change de propriétaire en 1920, puis en 1925, pour être ensuite acheté par la commune de Genval en **1955**. Il sera utilisé par le Service des Travaux et sert actuellement de siège à plusieurs associations locales.

L'aventure continue !

La Brigade Lili



Ou : **Lutte Institutionnelle contre la Laideur Insidieuse**

Dans LA NOTE précédente, nous vous avons présenté cette nouvelle action que nous comptons mener.

Sous l'humour de l'appellation, un objectif sérieux :

- Résister à l'envahissement du moche et du banal et au délitement du cadre de vie par négligence et simple indifférence ;
- Attirer l'attention des Autorités compétentes sur les déficiences, les dégradations, le manque d'entretien du patrimoine dont elles sont responsables sur le territoire de la commune, et pousser à son entretien, sa rénovation ;
- Assurer la diffusion, auprès du public, des « œuvres en péril » qui ont été signalées aux autorités ;
- Sensibiliser l'opinion à la qualité du cadre de vie qui est un bien commun ;
- Quelques mois après l'interpellation des autorités, informer le public du ou des résultats positifs ou négatifs ;
- Une fois par an un prix Citron et un prix Orange serait décerné.

Types de cibles

- Bâtiments publics provinciaux, communaux, intercommunaux, parastataux (SNCB,...).
- Bâtiments privés à valeur patrimoniale (châteaux, habitations anciennes,...).
- Petit patrimoine (chapelles, potales, fontaines, monuments,...).
- Paysages, parcs, chemins ou sentiers touristiques, clôtures,...



Acteurs

- Les membres d'Hommes et Patrimoine et amis ou connaissances intéressés.

Action actuelle

- En 2000, Hommes et Patrimoine publiait le livre "Chapelles et Potales au gré des chemins de Genval, Rixensart et Rosières". Dix ans plus tard nous reprenons ces mêmes chemins. Le but étant de voir l'état de ce petit patrimoine et lorsqu'il y a lieu de dresser le "constat de dégradation". Une première tournée a eu lieu en octobre 2011
- La prochaine randonnée aura lieu au début du printemps
- Se renseigner soit au bureau de l'association (02 653 4157 / 0474 633144 / 0476 941723) soit en consultant notre site (agenda) www.hommes-et-patrimoine.be



Informations

L'assemblée générale d'HOMMES ET PATRIMOINE aura lieu le 11 février à 11h00 en la salle du rez-de-chaussée de la maison de quartier « Leur Abri » rue du Baillois à Bourgeois. Tous les membres sont les bienvenus.

La cotisation 2012 est toujours fixée à 10 euros. Merci à ceux qui s'en sont déjà acquitté. Pour rappel notre numéro de compte est le : 652-8085779-38.

Éditeur responsable : M.Wautot rue du Moulin 8 – 1330 Rixensart